

Au Nicaragua, les coopératives d'habitation sont récentes et représentent un espoir pour une population dont l'accès au logement est restreint. Elles sont soutenues depuis Genève et Vaud

L'habitat au cœur du changement

PROPOS RECUEILLIS PAR
CHRISTOPHE KOESSLER

Nicaragua ▶ «De tous les droits humains, le droit au logement est le plus coûteux», assure Jorge Fley Rocha, coordinateur de coopératives d'habitations au Nicaragua. Dans ce pays pauvre, les trois quarts de la population n'ont pas accès à un logement digne, a rappelé le responsable de la coopérative de services techniques Multipro lors de sa venue à Genève la semaine passée.

Soutenues par l'association Urbamonde-Suisse, grâce à des financements des fédérations genevoise et vaudoise de coopération (FGC et Fedevaco), des coopératives nicaraguayennes de la ville de Matagalpa améliorent la situation à leur échelle. Non seulement en fournissant des maisons en habitat participatif et en propriété collective à des prix accessibles aux plus modestes, mais aussi en créant un véritable mouvement en faveur du droit au logement dans le pays. Depuis le début du projet il y a huit ans, ce sont sept coopératives qui ont été créées pour 150 familles organisées en autogestion à Matagalpa. *Le Courrier* a voulu en savoir plus. Interview.

A quels besoins répondent les coopératives d'habitation au Nicaragua?

Jorge Fley Rocha: Les coopératives nous permettent de construire meilleur marché avec des matériaux locaux et plus écologiques, et de fournir des maisons de qualité à des populations qui en sont privées. En moyenne, les prix des logements que nous construisons représentent 20% de ceux du marché.

D'autre part, si de nombreux mouvements sociaux défendent les droits humains, les paysans, les femmes et la culture au Nicaragua, rien ou presque n'existait dans le domaine du logement. Nous voulons remplir ce vide. Nos initiatives n'ont débuté qu'il y a huit ans. Comparé au mouvement coopérativiste européen, qui a plus de cent ans, c'est très peu. Nous sommes



Les membres des coopératives nicaraguayennes participent à la construction des maisons. URBAMONDE SUISSE

pour cela très reconnaissant au peuple suisse pour son soutien.

Les membres de vos coopératives, issus de milieux très modestes, participent physiquement à la construction des maisons à travers un processus que vous appelez «aide mutuelle». En quoi consiste-t-il?

Oui, ce processus est fondamental. Non seulement pour faire diminuer les coûts, mais également pour unir les membres qui, au final, construiront des relations et une communauté. Ceux-ci s'aideront ensuite mutuellement, au-delà de la

question du logement. La maison est le début d'une nouvelle étape de vie.

Nous nous inspirons notamment du mouvement anarchiste qui dès le XIX^e siècle a montré que l'aide mutuelle, l'entraide, est un moteur de l'évolution de l'humanité, s'opposant ainsi à ceux qui ne voient que la compétition. Tous les membres des coopératives contribuent à la hauteur de leurs possibilités et selon le principe de responsabilité.

Est-ce que des initiatives sont prises par les coopératives et coopérateurs dans d'autres domaines que celui du logement?

Oui, nous travaillons sur les thèmes de l'élimination des déchets, de la sécurité alimentaire, à travers l'agriculture notamment, de l'alphabétisation et de l'accès à l'eau potable et aux services publics par exemple. Les coopératives peuvent aussi jouer ensemble sur les économies d'échelle, pour rendre les services plus accessibles à leurs membres.

Vous dites que votre travail doit contribuer à la transformation de la société. Qu'entendez-vous par là?

La coopérative est aussi un lieu de formation politique et de plaidoyer. Nous travaillons et sensibilisons sur les problèmes structurels qui empêchent l'accès à l'habitat, comme l'acapement des terres par une minorité et la marchandisation

du logement, alors qu'il est un droit. Le manque de financement est un autre obstacle majeur. Nous conscientisons sur ces questions au sein de la société et nous intervenons auprès des autorités pour qu'elles modifient leurs politiques. Nous menons de nombreuses activités dans ce sens, comme des forums, des congrès et du lobbying.



«La coopérative est aussi un lieu de formation politique et de plaidoyer»

Jorge Fley Rocha

Vous vous mobilisez pour améliorer les politiques publiques en faveur des coopératives. Avez-vous obtenu des résultats?

Oui, aujourd'hui l'efficacité des coopératives est reconnue par l'Etat, leur création est gratuite

et des soutiens publics existent, alors qu'il y a une dizaine d'années nous rencontrions des résistances. Aujourd'hui, le thème est étudié dans les universités, qui nous aident également grâce à leurs expertises et les stages que les étudiants font chez nous. Nous avons démontré la viabilité du modèle coopérativiste au Nicaragua et nous attendons maintenant des politiques publiques plus vigoureuses pour le soutenir, en particulier au niveau du financement. Nous allons présenter prochainement un programme dans ce sens.

En 2011 déjà, une loi a été adoptée au Nicaragua pour favoriser le logement social. Que dit cette loi et dans quelle mesure est-elle appliquée?

Oui, elle prévoit différents mécanismes d'aide (exonérations fiscales sur les matériaux de constructions, subventions aux familles pauvres pour l'achat d'un logement, etc.) et une «banque de terres». Mais elle n'est appliquée que très partiellement faute de moyens face à l'immensité des besoins. Seules 2200 subventions à l'acquisition de logement ont été attribuées en 2020 par exemple [pour une demande de plus de 300 000]. Les municipalités, chargées en partie de la mettre en œuvre, ne disposent souvent pas non plus de ressources financières suffisantes.

Le financement des logements sociaux et des coopératives reste encore très faible.

Certaines mairies nous ont remis des terres pour pouvoir construire, mais en général nous devons les acheter. Les municipalités aident surtout pour tout ce que nous appelons «urbanisation» [rues, terrassements, accès au réseau électrique et d'eau, égouts, etc.]. Mais tant qu'on ne réduit pas les coûts en s'attaquant aux inégalités structurelles que j'ai mentionnées et à la marchandisation, on ne peut changer la donne pour la majorité de la population.

Vous avez créé un fonds solidaire pour financer les projets, en particulier grâce à la Fedevaco et à des coopératives d'habitation genevoises. Comment fonctionne-t-il?

Oui, le fonds octroie des crédits solidaires aux coopératives pour leur permettre d'investir dans l'achat de terres et la construction. Nous avons créé un modèle financier alternatif, démocratique – toutes les coopératives parties prenantes peuvent voter – transparent et durable. Et il fonctionne bien, les crédits ont été remboursés, même au plus fort de la pandémie. Plus largement, il faut créer de nouveaux modèles pour le crédit collectif, aux coopératives par exemple, comme alternative au crédit individuel.

Quelle est la part des coûts assumée par les familles?

Cela dépend de leur situation économique. En général, la moitié des frais sont payés par l'habitant. Dans le cas d'une coopérative à laquelle je pense, à laquelle adhèrent des familles dans l'extrême pauvreté, les membres vont prendre en charge un peu plus d'un tiers du coût de la construction de la maison, soit environ 3500 dollars sur un total de 9500, qu'ils vont rembourser sur dix ans. Le reste est payé par des subventions de l'Etat et des campagnes de récolte de fonds que nous organisons dans le pays.

Septante pour cent de vos membres sont des femmes. Pour quelles raisons?

D'abord parce qu'historiquement, les détenteurs de la propriété sont en grande majorité des hommes; les coopératives ouvrent un espace pour les femmes. D'autre part, le logement symbolise en général sécurité, protection et foyer, et les femmes y sont particulièrement sensibles en raison de leur rôle traditionnel dans la société.

La coopérative ayant pour but de créer une communauté, cela représente aussi un espoir de sécurité et de bien-être pour les femmes. Finalement, de nombreuses femmes engagées dans nos coopératives sont des mères célibataires. I

Le contenu de cette page est réalisé par la rédaction du *Courrier*. Il n'engage que sa responsabilité. Dans sa politique d'information, la Fédération genevoise de coopération (FGC) soutient la publication d'articles pluriels à travers des fonds attribués par la Ville de Genève.

LE COURRIER

L'essentiel, autrement.

Le Courrier recherche

UN-E JOURNALISTE À 60%
POUR SA RUBRIQUE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Date d'entrée: septembre ou à convenir

Candidatures avec dossier complet par e-mail à: candidature@lecourrier.ch

Délai: 30 juin